

# « Sans Offshore à l'horizon »

(association loi 1901) Mairie Rue F Mitterrand 76470 LE TREPORT

**PROJET DES 2 COTES : DEBAT PUBLIC NATIONAL**

**G Bilon Président de l'association S.O.S. à l'horizon**

Contact mail : [p.soshorizon@orange.fr](mailto:p.soshorizon@orange.fr)

Blog : [//sosalhorizonletreport.over-blog.com](http://sosalhorizonletreport.over-blog.com)

## **REUNION D'OUVERTURE MARDI 4 MAI 2010 (G Bilon)**

### **1<sup>ère</sup> intervention(20h30)**

#### Débat public

L'association « Sans Offshore à l'horizon » estimait prématurée la décision du 7 octobre 2009 de la commission nationale, d'organiser le débat public sur le projet des 2 Côtes, alors que la loi Grenelle 2 n'était pas établie, ni votée et que les résultats de la concertation entre les parties prenantes, n'étaient pas connus.

Depuis on a peu avancé.

Dans notre courrier du 2 avril, nous en sollicitons le report jusqu'à ce qu'un complément d'informations soit donné, et nous nous étonnions de la simultanéité du débat public du projet des 2 côtes avec celui de l'E.P.R. Penly, qui ne peut que lui porter ombrage.

Par décision du 7 avril, la CNDP demandait ce même complément d'informations à la Cie du Vent ; toutes n'ont pas été fournies (raccordement au réseau RTE, fixation des éoliennes), par contre deux projets alternatifs ont vu le jour mais paraissent condamnés d'avance

Aujourd'hui le débat commence avec beaucoup d'inconnues et ne nous permet pas, de développer la totalité de nos arguments, face à un projet que nous estimons nuisible pour le Tréport, sa région et la nation, bien qu'il ait été (à nos yeux abusivement) déclaré d'intérêt National.

Par contre, il permet à la Cie du Vent de prendre une longueur d'avance sur ses concurrents et de satisfaire très tôt, une procédure obligatoire dans sa conquête très déterminée de concession sur le Domaine Publique Maritime !

Avec la municipalité du Tréport, nous avons réalisé à ce jour 3 cahiers baptisés d'acteurs ; qui devraient être pris en compte dans l'actualité du débat : la vie économique locale, l'opportunité énergétique du projet éolien en mer, la pêche

Distribués après le débat du même thème, les cahiers d'acteurs perdent de leur intérêt et les débats risquent d'être escamotés.

Contrairement au message passé dans les médias, nous ne participons pas à l'élaboration du projet comme acteurs, nous en sommes de farouches opposants.

Et si le débat public est une tribune d'expression démocratique nous allons l'utiliser comme un moyen pour combattre le projet.

## **REUNION D'OUVERTURE AU MARDI 4 MAI 2010**

### **2<sup>ème</sup> intervention (22h00)**

Gérard Bilon, président de l'association « Sans Offshore à l'horizon ». C'est une association de défense de l'environnement opposée à l'implantation de parcs éoliens au large de la côte d'Albâtre, afin de préserver les activités traditionnelles que sont la pêche et le tourisme.

Basée au Tréport, elle a le soutien de la municipalité, de la population locale par une pétition signée par 1200 personnes résidentes et touristes. Elle compte 200 adhérents dont la moitié sont des pêcheurs locaux mais aussi de Dieppe et de la baie de Somme.

Je suis personnellement retraité, ancien cadre d'exploitation, du service de la Production thermique et nucléaire EDF.

Je vais intervenir sur 3 points : l'organisation du débat public, le cadre législatif et réglementaire du projet des 2 côtes, l'opportunité de l'énergie éolienne au large du Tréport

### **Perspectives de consommation/production (R Lavergne)**

Plus que les prévisions, seuls les résultats comptent, la mise en service d'éoliennes de plus en plus nombreuses, n'a toujours pas permis de baisser la production par les énergies fossiles stables à 55 térawattheures depuis 6 années

Le bilan énergétique RTE de l'année 2009, affiche sur le plan national, une production de 520 Térawattheures pour 490 Twh qui ont été consommés

(1 Twh = 1 milliard de kilowattheures)

Avec un solde positif de 30 Twh, il n'y a donc pas d'urgence.

Si la consommation des industriels Français reliés au réseau RTE a baissé avec la crise, celle des clients particuliers reliés au réseau de distribution continue d'augmenter.

Cela signifie que la politique d'économie d'énergie dans l'habitat n'est pas suffisamment incitative pour les particuliers et que dans ce contexte il faudra produire toujours plus.

C'est pourtant dans l'isolation de l'habitat que l'on peut réduire de façon significative nos émissions de CO2 et économiser sensiblement l'énergie, avec le gros avantage de redonner du pouvoir d'achat aux Français !

La production Française d'électricité n'est responsable que de 7% de nos émissions de CO2, évaluées autour de 50 grammes/kwh contre 400 à nos voisins allemands et 600 pour le Danemark : médiocres résultats pour les champions des énergies renouvelables et le zéro nucléaire, qu'on nous cite sans cesse comme modèles à suivre !

La raison en est simple, les énergies fossiles doivent y suppléer l'énergie éolienne en panne de vent ! Pourtant, l'Europe à travers le Grenelle nous a fixé l'objectif d'installer 25000Mw éolien dont 6000 Mw en mer au prix de rachat par EDF à 13 cents le kwh, tarif supérieur au prix de vente aux abonnés !

Il faudrait donc faire de l'énergie renouvelable à n'importe quel prix ! Voire au prix fort, pour réduire de très peu, les émissions de gaz à effet de serre ?

Il faut regretter dans le domaine de la production électrique, l'abandon des rôles modérateurs et planificateurs de l'entreprise nationale EDF !

C'est hélas une orientation politique européenne et Française, préjudiciable à l'intérêt du pays.

Il y a 30 ans, la production électrique nucléaire a été le choix français

Contre leur avis, les habitants de la côte d'Albâtre ont eu le privilège de se le voir imposer, à Penly et Paluel (mais peut-être à l'avenir, l'inconvénient ?) .Ils ont fini par l'accepter!

Kilowattheure produit bon marché, en abondance et sans émissions de CO2. !

Rappel des puissances installées sur la côte d'Albâtre:

Paluel : 5200 Mw, Penly 2600 Mw , au total 7600Mw sur 150 Km de littoral,  
à terme 1600 Mw supplémentaire avec l'E.P.R Penly.  
Soit, pas loin de 50% de la production nucléaire de tout le littoral Français qui en mesure 3000 !  
C'est disproportionné !

Maintenant il faudrait installer 6000Mw éolien en mer !

Mais où mettre 1200 éoliennes de 5 Mw ?

Comme toujours les premiers projets se bousculent au large de la côte d'Albâtre avec comme par hasard : le Tréport en première ligne.

Alors, notre association « sans Offshore à l'horizon » dit : ça suffit ! on a donné.

Nous ne sommes pas dupes ! le projet éolien des 2 côtes en appelle d'autres qui se profilent déjà (baie de Somme, Dieppe, Veulettes, Fécamp, Etretat, Antifer, baie de Seine etc.....), un chapelet d'éoliennes sur 150 km

Dans un pays qui a un solde de production annuel positif qui de 30 Twh ; dans notre département qui en produit 50 par an, soit 10% de la production nationale, il n'y a aucun intérêt à voir implanter au large du Tréport, un parc éolien en mer de 141 éoliennes qui produira 2 Twh/an, soit 4/1000 de la production Française ou 4/100 de la production départementale, aux dépens de la pêche : évincée et de l'économie locale : spoliée

« **Sans Offshore à l'horizon** » estime, le projet des 2 côtes, quel qu'il soit , et soi-disant d'intérêt national, **nuisible à notre environnement et à l'économie locale.**

Je vous remercie